

DEPARTEMENT DE L'OISE

Date de la convocation : 12 mars 2022

Arrondissement de Beauvais

Date de l'affichage : 12 mars 2022

Canton de Chaumont-en-Vexin

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de votants : 18

Nombre de présents : 16

Objet : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2022

L'An Deux Mille Vingt-deux, le Dix-Sept Mars, à Dix-Neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Lydia BORDERES, Maire de BERTHECOURT.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

MME Lydia BORDERES, MME Cathie CROLA, M. Didier WALLET, M. Samuel HARDRÉ, MME Brigitte AUTIN, M. Gilles CROLA, MME Sylvie ARCILLON, M. Matias CALLEN, M. François BONNIN, MME Lydie MOREIRA, MME Héléna ARAUJO, M. Didier POPOT, M. Jean-François CAU, MME Valérie DUMONT, M. Alain GIRARD, M. Thierry DANGOISSE dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Absent ayant donné procuration :

MME Clara MARQUES a donné procuration à MME Brigitte AUTIN afin de la représenter.

MME Gabrielle GEORGES a donné procuration à MME Lydia BORDERES afin de la représenter.

Absents non excusés :

MME Priscilla TAUDE

MME Cathie CROLA a été élue secrétaire de séance.

Le système de calcul des subventions est réalisé par la commission ALM, avec des critères et un tableau de calcul spécifiques. M. Matias CALLEN présente à l'organe délibérant le tableau de calcul.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'allouer les montants de subventions suivants :

Associations communales

Anciens Combattants – UMRAC de l'Oise : **205 euros**

Gym volontaire : **570 euros**

Amicale des Séniors : **330 euros**

HBAC : **1000 euros**

Comité des Fêtes de Berthecourt : **2900 euros**

Les Jeux d'enfants : **730 euros**

Musculation et forme : **525 euros**

Office de la Jeunesse, des Sports et des Services : **590 euros**

18 voix « pour »

17 voix « pour » et 01 « abstention » Matias CALLEN

Associations extérieures

Envoyé en préfecture le 23/03/2022
Reçu en préfecture le 23/03/2022
Affiché le 23/03/2022 **SLO**
ID : 060-216000653-20220317-230320222-DE

Jeunes Sapeurs-Pompiers de Noailles : **100 euros**

Envol : **30 euros**

Fil d'Ariane : **20 euros**



18 voix « pour »

Fait et délibéré en séance, par les membres présents,
les jours, mois et an susvisés.
Pour extrait conforme au registre des délibérations.
Madame Le Maire, Lydia BORDERES

Acte rendu exécutoire après :
-dépôt en Préfecture le : *23/03/2022*
-publication ou notification du : *23/03/2022*
Madame Le Maire, Lydia BORDERES

